## À Plounéour-Brignogan-Plages, les effectifs baissent chez les Officiers Mariniers en Retraite



Une vingtaine de personnes a assisté à l'assemblée générale des officiers mariniers en retraite et veuves de Plounéour - Brignogan-Plages samedi dernier. (Association des officiers mariniers en retraite et veuves de Plounéour-Brignogan-Plages)

L'association des Officiers Mariniers en Retraite et veuves de Plounéour - Brignogan-Plages a tenu son assemblée générale samedi 4 février 2023 sous la présidence de Jacques Abiven. La cotisation annuelle pour 2023 reste inchangée soit 23 euros pour les retraités et sympathisants, 13 pour les veuves. « Pour rappel, cette somme est en très grande partie reversée à la fédération. C'est grâce au restant et à la subvention de la mairie que l'association survit », a souligné le président.

La diminution du nombre d'adhérents est constante. Actuellement les effectifs sont de 30 retraités, deux veuves et deux sympathisants.

Le président se réjouit d'avoir bataillé et mené à bien un dossier amiante, en 2022. Le bureau a été modifié pour mettre en place une co-présidence assurée par Jean-Louis Brunet.